

Le 25 juin 2004

A l'attention de :
Monsieur le Commissaire enquêteur
de la DUP des périmètres de protection
des captages d'eau potable du Val

Objet : Enquête d'utilité publique / périmètres de protection des captages
d'eau potable du Val.

L'exemple remarquable de la ville de Munich.

Monsieur,

Nous tenons avant tout à remercier et à féliciter la Mairie d'Orléans, la Chambre d'Agriculture et la Lyonnaise des Eaux pour leur travail conséquent effectué jusqu'à présent en vue de sécuriser la plus importante zone de captage d'eau potable d'Orléans et de sa banlieue.

La mise en place de périmètres de protection (immédiate, rapprochée et éloignée) et de réglementations à géométrie variable selon les zones de protection précitées était une absolue nécessité étant donné l'enjeu majeur pour la santé publique : les captages du THEURIET (Orléans), du GOUFFRE (Olivet), et du BOUCHET (St-Cyr-en-Val) alimentent en effet près de 130 000 habitants de l'agglomération orléanaise.

Ainsi, les efforts prévus devraient permettre de limiter la pollution par les pesticides, notamment sur toute la zone de protection rapprochée (construction de cuves de stockage, meilleure gestion des fonds de cuve, élaboration d'un code de bonnes pratiques, etc.). Nous regrettons cependant que des dispositions beaucoup plus radicales ne soient pas prises à l'égard des pesticides qui, ne l'oublions pas, sont des substances actives loin d'être anodines...

Nous tenons à cet effet à rappeler quelques points :

- la France est, juste derrière les Etats-Unis, le deuxième pays plus gros consommateur de pesticides au monde avec largement plus de 100 000 tonnes répandues annuellement sur le territoire national (environ 90 % utilisés par les agriculteurs, 10 % par les agents des Espaces Verts et les particuliers).

- **De plus en plus de scientifiques** (le botaniste PELT, le cancérologue BELPOMME, etc.) **élèvent la voix en France pour dénoncer les relations, démontrées ou très fortement suspectées, entre notre environnement chimique et la santé humaine.** Ainsi, entre autres exemples :
 - les nouveaux cas de cancers ne cessent d'augmenter en France passant, selon le rapport d'octobre 2003 de l'Institut National de Veille Sanitaire, de 150 000 nouveaux cas en 1980 à 280 000 nouveaux cas en 2000,
 - 7 à 20 % des morts par cancer en France sont dues à des facteurs environnementaux non liés à des comportements individuels (tels que l'alcoolisme ou le tabagisme) selon le rapport de février 2004 de la commission d'orientation du plan national « santé – environnement »,
 - tandis que la diminution du nombre de spermatozoïdes chez l'homme devient préoccupante (moins 30 % entre 1973 et 1992 selon une étude parisienne menée à l'Hôpital Cochin).
- Parallèlement, l'utilisation massive de pesticides en Europe conduit aussi à l'appauvrissement dramatique des milieux naturels. A titre d'exemple, une étude menée par le Muséum national d'Histoire naturelle entre les années 1989 et 2001 (programme STOC) montre que, sur 89 espèces communes d'oiseaux en France, 27 ont une tendance significative au déclin. Dans la majorité des cas, ces déclin sont très probablement dus en partie au moins à des overdoses de pesticides.

Par conséquent, étant donné :

- le danger réel ou potentiellement très grave que représentent les pesticides,
- la configuration fortement karstifiée de la nappe sur la zone de captage du Val, la rendant ainsi particulièrement vulnérable,
- la forte concentration en pesticides des eaux du Dhuy et du Bras de Bou qui coulent sur la zone de captage,
- la présence de pesticides (glyphosate, diuron, terbuthylazine) dans les eaux souterraines,
- la présence de pesticides dans l'eau traitée qui est parfois mise aux normes grâce à un jeu de dilution (en prélevant de l'eau dans les forages de secours de Saussaye),

nous regrettons d'ores et déjà que des mesures radicales ne soient pas prises. En particulier, nous pensons que tous les pesticides devraient être totalement prohibés sur l'ensemble de la zone de protection rapprochée (qui ne fait guère que 1100 ha) tandis que des pratiques respectueuses de l'environnement (élevage extensif, cultures biologiques, restauration de milieux humides, etc.) devraient être fortement encouragées sur l'ensemble de la zone de protection éloignée.

Orléans qui veut faire de l'environnement son domaine d'excellence pourrait ainsi suivre l'exemple remarquable de la ville de Munich qui a :

- développé l'agriculture biologique sur ses zones de captage d'eau potable,
- financé les agriculteurs pour leur rôle protecteur de la nappe (c'est aux contribuables et aux consommateurs de payer la protection de la ressource en eau, non pas aux agriculteurs),
- attribué aux agriculteurs des compensations financières suite aux pertes de rendement consécutives à l'abandon des pesticides,
- assuré l'écoulement des produits biologiques vers les crèches et cantines de la ville.

Cet exemple de la ville de Munich n'est d'ailleurs ni plus ni moins que l'une des propositions du groupe de travail sur la qualité de l'eau dans le Loiret de la DDAF (synthèse de mars 2004).

Nous sommes d'autre part persuadés que l'entretien du Parc floral de la Source, du stade des Montées, de la voie de chemin de fer, de la voirie et des espaces verts de toute la zone de protection rapprochée pourrait être effectué en utilisant des méthodes alternatives qui probablement nécessiteraient une main d'œuvre plus abondante, ce qui serait aussi une manière très concrète de faire du développement durable.

Ainsi, au lieu de développer et entretenir des systèmes de traitement de l'eau de plus en plus perfectionnés (et de plus en plus chers pour le consommateur), nous pourrions gérer le problème à sa source en cessant l'utilisation des polluants !

La santé humaine n'a pas de prix, alors n'hésitons pas à mener des projets ambitieux et exemplaires pour la préserver.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Commissaire enquêteur, en l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Pour les Naturalistes orléanais, le Président,

Paul SIFFERT

Copies :

- Monsieur le Maire d'Orléans
- Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture
- Monsieur le Directeur de la Lyonnaise des Eaux
- Monsieur le Président de l'Agglo
- DIREN
- Agence de l'eau
- Nature Centre
- République du Centre
- France Bleu Orléans